

LES MANUSCRITS LITURGIQUES  
DE LA CHARTREUSE DE SCHEUT  
D'APRÈS UNE LISTE DE 1551

par

MICHELINE SOENEN

L'attachement et l'intérêt portés par les Chartreux aux livres ne sont plus à démontrer (1). Non seulement de multiples textes soulignent l'importance accordée par cet ordre au labeur de copiste (2) — travail manuel monastique en même temps doté d'un rôle spirituel — mais encore de nombreux catalogues de leurs bibliothèques ont subsisté et en attestent la richesse tout en reflétant les tendances particulières de la spiritualité cartusienne. Les copieux catalogues de bibliothèques de certaines chartreuses allemandes, suisses et néerlandaises ont été étudiés et publiés (3). Il n'en est

(1) Voir en particulier pour les Pays-Bas : H. J. J. SCHOLTENS, *Iets over de aanleg van boekerijen bij de Kartuziers*, dans *Huldeboek Pater Dr. B. Kruitwagen aangeboden*, La Haye, 1949, p. 372-388, ainsi que le récent et excellent aperçu de J. P. GUMBERT, *Over Kartuzierbibliotheken in de Nederlanden*, dans *Contributions à l'histoire des bibliothèques et de la lecture dans les Pays-Bas médiévaux*, (*Archives et Bibliothèques de Belgique*, n° spécial 11), Bruxelles, 1974, p. 159-186 qui fournit une abondante bibliographie.

(2) A. DE MEYER-J. M. DE SMET, *Guigo's « Consuetudines » van de eerste Kartuziers* (*Med. Kon. Vl. Acad.*), Bruxelles, 1951, p. 35, p. 58 et suiv.; J. P. GUMBERT, *Over Kartuzierbibliotheken...*, p. 159-163.

(3) A titre d'exemples on peut citer pour les chartreuses allemandes les publications de P. LEHMANN pour les chartreuses de Güterstein (dans *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz*, I, Munich, 1918, p. 153-175) et d'Erfurt (*Mittelalterliche...*, II, Munich, 1928, p. 221-593), de P. RUF pour celle de Buxheim (*Mittelalterliche...*, III, Munich, 1932, p. 81-101), de H. SCHREIBER, *Die Bibliothek der ehemaligen Mainzer Kartause. Die Handschriften und ihre Geschichte*, dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 60, Leipzig, 1927; de R. B. MARKS, *The medieval manuscript library of the Charterhouse of St. Barbara in Cologne, Analecta Cartusiana*, 21, Salzbourg, 1974. La bibliothèque de la chartreuse de Bâle est presque entièrement conservée mais encore insuffisamment connue (V. GERZ-VON BÜREN, *La tradition de l'œuvre de Jean Gerson chez les Chartreux. La Chartreuse de Bâle*, Paris, Inst. de rech. et d'hist. des textes, 1973). Parmi les chartreuses des actuels Pays-Bas, ont été étudiées spécialement celles d'Amsterdam (K. O. MEINSMAN, *Middeleeuwse bibliotheken*, Zutphen, 1902, p. 249-251; L. VERSCHUEREN,

malheureusement pas de même pour les maisons de l'ordre sises dans les Pays-Bas méridionaux qui n'ont pas la chance de posséder de tels catalogues ou dont les inventaires conservés sont encore inédits et souvent très tardifs. Quelques études ont cependant été consacrées aux bibliothèques, manuscrits et *scriptoria* de plusieurs chartreuses belges (4).

Lors de la rédaction de la notice relative à la chartreuse de Scheut parue dans le *Monasticon belge* (5), notre attention a été attirée par une liste, datée de 1551, des manuscrits liturgiques de cette maison (6).

Les livres appartenant à toute chartreuse se subdivisaient, selon la règle, en trois catégories (7) :

*Iets over de bibliotheek der Kartuziers te Amsterdam*, dans *Bijdragen gesch. bisdom Haarlem*, 1937, t. LIV, p. 444-453), de Roermond (L. VERSCHUEREN, *De Bibliotheek der Kartuziers van Roermond*, dans *Historisch Tijdschrift*, (*Studies*, n° 6), Tilburg, 1941 et M. K. J. SMEETS, *De bibliotheek der Kartuziers van Roermond*, dans *De Maasgouw*, 1952, t. LXVI, p. 61-63), de Ste Sophie à Vught (L. VERSCHUEREN, *De bibliotheekscatalog der kartuize S. Sophia te Vught*, dans *Historisch Tijdschrift*, 1935, p. 372-402 et 1936, p. 7-58) et surtout celle d'Utrecht grâce à l'étude magistrale de J. P. GUMBERT, *Die Utrechter Kartäuser und ihre Bücher im frühen fünfzehnten Jahrhundert*, Leiden, 1974.

(4) Le travail le plus important est celui de F. HENDRICKX, *De handschriften van de kartuis Genadendal bij Brugge*, dans *Ons Geestelijk Erf*, 1973, t. XLVII, p. 3-63, 241-290 et 1974, p. 143-169. Il faut citer aussi J. STIENNON, *La bibliothèque et le scriptorium de la chartreuse de Liège, des origines au xvi<sup>e</sup> s.*, dans *Chronique Archéologique du Pays de Liège*, 1946, p. 58-64 et glaner quelques renseignements dans les notices parues à ce jour dans le *Monasticon Belge*. En ce qui concerne Scheut, le père E. PIL a présenté à la K.U.L. en 1950-1951 un mémoire de licence intitulé *Het middeleeuws scriptorium en de kloosterbibliotheek der Kartuziers te Scheut bij Brussel*.

(5) M. SOENEN, *Chartreuse de Scheut*, dans *Monasticon Belge*, t. IV, prov. de Brabant, 6<sup>e</sup> vol., Liège, 1972, p. 1385-1427.

(6) KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK, LA HAYE, Mss 71 G 25 (*Historie van het clooster van de Chartroesen tot Scheut bij Brussel geadmitteert in de selve stadt in jaer 1454*), fos. 196-198 v<sup>o</sup>.

(7) H. SCHREIBER, *Die Bibliothek der ehem. Mainzer Kartause...*, p. 48-49; L. VERSCHUEREN, *De bibliotheekscatalog der kartuize S. Sophia te Vught...*, p. 400-401. C'est cette séparation qui explique la destruction des livres liturgiques de la chartreuse de Liège lors de l'incendie de l'église en 1487 alors que la bibliothèque n'avait pas à souffrir (J. STIENNON, *Monasticon Belge*, t. II, prov. de Liège, p. 493 et *La bibliothèque... de la chartr. de Liège*, p. 62). Cette distinction se retrouve encore à la fin de l'Ancien Régime : en 1784, les « livres d'Église » de la chartreuse supprimée de Louvain constituent une liste séparée, distincte du catalogue de la bibliothèque (A.G.R., *Comité de la*

- la bibliothèque proprement dite, destinée aux moines, dont prenait soin le bibliothécaire et qui était rangée dans un local *ad hoc* (8).
- les livres liturgiques au sens large, nécessaires pour le service divin et pour les lectures au réfectoire et au chapitre, qui se trouvaient dans les attributions du *sacrista*.
- la bibliothèque des frères lais, plus restreinte et contenant des ouvrages en langue vulgaire, qui était sous la garde du *procurator*.

En raison de leur conservation séparée, les livres liturgiques sont souvent — logiquement — absents des catalogues de bibliothèques. Ils formaient une catégorie à part parmi les manuscrits que possédait une chartreuse : relativement peu importante au point de vue quantité, elle était susceptible cependant de renfermer les *codices* les plus anciens, les plus ornés et les plus précieux pour l'histoire des *scriptoria* (9).

La liste de 1551 ne fournit donc un aperçu que sur une partie des manuscrits de la chartreuse de Scheut. Elle n'est cependant pas sans intérêt car on ne possède pas, semble-t-il, d'inventaire plus ancien ou contemporain de la collection de livres de cette maison.

La fondation de la chartreuse de Scheut à Anderlecht se place en 1456; ce fut le 7 septembre de cette année que commença la récitation de l'office divin par le prieur Henri de Loen et les premiers religieux : six moines venant des couvents d'Hérinnes, Anvers, Liège, Zelem et Bois-St-Martin, assistés d'un convers venant de Bruges et de deux *donati* venant de Bois-St-Martin et Zelem (10).

*Caisse de Religion*, 73/108); ils sont également inventoriés à part lors de la suppression de la chartreuse de Roermond (L. VERSCHUEREN, *De bibliotheek der kartuizers van Roermond...* p. 29).

(8) On sait qu'à Scheut en 1482 une pièce fut réservée à cet usage : « ... *Item anno isto LXXXII circa octobrem fecimus librariam nostram supra capitulum* » (B.R., Cab. Manuscrits, n° 5764, *Historia Carthusiae Bruxellensis* ou *Liber Foundationis*, f° 59). En 1501, Henri de Berghes, évêque de Cambrai, donna à la chartreuse une somme de 600 livres qui fut consacrée à la construction d'un bâtiment dont le premier étage était destiné à la *libraria* (*Ibidem*, fos 74 v°-75; B.R., Cab. Manuscrits, n°s 7043-7048, P. DE WAL, *Collectaneum rerum gestarum et eventuum Cartusiae Bruxellensis*, t. I, f° 123).

(9) H. SCHREIBER, *Die Bibliothek der ... Mainzer Kartause...*, p. 48-49; J. STIENNON, *La bibliothèque ... de la chartreuse de Liège*, p. 62.

(10) M. SOENEN, *Chartreuse de Scheut, Monasticon Belge*, p. 1399.

La création de la nouvelle chartreuse se réalisa sous les auspices de la ville de Bruxelles; n'étant pas due à la libéralité d'un personnage princier, elle ne s'était pas faite avec de bien grands moyens financiers. Les moines initiateurs y arrivèrent donc « *cum suis vestis, libris ac aliis rebus ... congrue pertinentibus* » (11). Les livres ainsi apportés n'étaient certainement pas en nombre suffisant pour les récitation d'offices et pour les lectures en commun par un nombre croissant de religieux. Comme cela se remarque lors d'autres fondations cartusiennes de cette époque (12), les chartreux s'employèrent avec zèle à compléter ce noyau de manuscrits (13). Ils recoururent à cette fin à des scribes étrangers au monastère mais aussi au labeur assidu de copistes monastiques dont certains se montrèrent particulièrement actifs malgré des séjours parfois assez brefs à la chartreuse. Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre une étude sur le *scriptorium* et sur la formation de la bibliothèque au sens large de la chartreuse anderlechtoise (14). Faute de catalogue, cette collection de livres et d'ailleurs fort mal connue. Les manuscrits et les imprimés qui la composaient disparurent dans les années difficiles des troubles religieux et des guerres du XVI<sup>e</sup> siècle. En février 1578 les chartreux durent abandonner leur couvent et se dispersèrent (15). Ils emportèrent cependant leurs biens les plus précieux et les plus nécessaires (16). Selon Pierre de Wal, c'est le père François de Caveneere, ancien prieur (17), qui sauva les manuscrits liturgiques : ... « *libros in desolatione servavit* » (18). Il s'agit très vraisemblablement des livres de chœur et assimilés

(11) *Lib. Fundat.*, f° 28.

(12) H. J. J. SCHOLTENS, *Iets over de aanleg van boekerijen bij de Kartuizers, passim*.

(13) A titre d'exemple, Jean Biest, profès en 1461, vicaire en 1475, s'attela à la tâche de fournir à la chartreuse les livres liturgiques nécessaires : « ... *ordinatus ... in vicarium ... in quo officio multos libros fecit in scribendo, videns ecclesiam nostram sobrie provisam sicut sepius mihi narravit, in animo concepit ut cum labore proprio eam in libris necessariis ornaret* » (*Lib. fundat.*, f° 38).

(14) Voir à ce sujet la mémoire citée *supra* d'E. PIL qui a utilisé les mentions éparses dans les sources narratives et dans les comptes conservés de la chartreuse.

(15) M. SOENEN, *Chartreuse de Scheut, Monasticon Belge*, p. 1408-1409.

(16) Voir ce même phénomène à Utrecht (J. P. GUMBERT, *Die Utrechter Kartäuser...*, p. 41, 305-306).

(17) Prieur de 1560 à 1565 (M. SOENEN, *Chartreuse de Scheut, Monasticon Belge*, p. 1407).

(18) B.R., Cab. Manuscrits, P. DE WAL, *Collectaneum...*, t. III, f° 122 v°.

car une lettre de P. de Wal à Sanderus déclare à propos de la bibliothèque de la chartreuse au XVII<sup>e</sup> siècle : « ... *cum fundatio haec etiam recentior sit, praeter libros cantus et quibus divinum persolvitur officium manuscriptos codices paucissimos habemus* » (19). Bon nombre de ces manuscrits liturgiques *lato sensu* dont certains subsistent de nos jours, se retrouvent dans les inventaires datant de la suppression à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (20). En février 1581 les autres manuscrits et les imprimés de la bibliothèque furent vendus aux enchères, au poids et à très vil prix en même temps que d'autres biens confisqués aux absents et aux institutions ecclésiastiques (21). Une fois installés à Bruxelles *intra muros*, les chartreux reconstituèrent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles une bibliothèque essentiellement composée d'imprimés qui est bien connue par le catalogue (comptant 1580 numéros) qu'en fit dresser le prieur Luyckx en 1778 (22) et qui fut dispersée aux enchères à l'époque de Joseph II avec celles des autres couvents supprimés.

Le manuscrit conservé à La Haye qui nous intéresse ici est l'œuvre de Jean Tourneur qui entra à la chartreuse le 8 novembre 1545 (23), y fit profession le 8 novembre de l'année suivante (24) et y exerça les fonctions de *sacrista* de 1550 à 1553 (25), de procureur

(19) A. SANDERUS, *Chorographia sacra Brabantiae*, Bruxelles, 1659, p. 349.

(20) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, 72/62, CH. PIOT, *Les manuscrits relatifs à l'histoire provenant des couvents supprimés par Joseph II*, dans *B.C.R.H.*, 4<sup>e</sup> série, t. IV, p. 173, 210; E. PERSOONS, *Handschriften uit Kloosters in de Nederlanden in Wenen*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 1967, p. 102-103.

(21) A.G.R., *Chambre des Comptes* 50735, f<sup>o</sup> 29 : « ... *ontfaen van Franchois Trots boeck vercooper de somme van vierenvyfftych Rins gulden ende thien stuivers ter saecke van sekere boecken vande Cappellen vande Magdalenen ende Schuete te weten XXIX R. min een oirt ter saecke vande franchyne weghende IIcXLII £ thondert teghen XII R. ende XXV R. X s. van VIIIc L £ pampiere boecken vercocht teghen III R. thondert... Item ... de somme van tweentwintich R. gulden ende ses stuivers ter saecke van diversche boecken van Cloostere van Schuet wesende pampiere met twee oft drye klein boexkens perkament weghende VIIc XLIII £ de hondert ponden teghen III R* ». Voir L. GALESLOOT, *La vente publique à Bruxelles du mobilier de la cour et de celui des églises et des couvents (1580-1581)*, dans *B.C.R.H.*, 3<sup>e</sup> série, t. XIV, 1872, p. 313.

(22) ARCH. VILLE BRUXELLES, n<sup>o</sup> 1354 : « *Cataloge der boecken versaemelt door den seer Eerweerdighen heere Luyckx prior van het clooster der Chartreusen binnen Brussel anno 1778* ».

(23) P. DE WAL, *Collectaneum...*, t. II, f<sup>o</sup> 65.

(24) P. DE WAL, *Collectaneum...*, t. I, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>.

(25) P. DE WAL, *Collectaneum...*, t. I, f<sup>o</sup> 14 v<sup>o</sup>.

de 1553 à 1559 (26), de vicaire de 1559 à 1560 (27) et à nouveau de procureur de 1560 à 1562 (28). A sa demande, il partit pour Lierre le 3 juillet 1562 (29) et mourut comme hôte à La Chapelle le 6 août 1566 (30). Au cours de sa carrière à Anderlecht Jean Tourneur fit preuve d'une grande activité. Son rôle est capital pour la transmission de l'histoire de la fondation : il recopia et continua le *Liber foundationis* du prieur Voet dont il exécuta également une version néerlandaise (31). L'historien postérieur de la chartreuse Pierre De Wal porte témoignage de son zèle : « *hic est impiger scriptor qui librum foundationis descripsit, registrum bonorum et alia multa quae oeconomiam domus tangent* » (32) et ailleurs : « *qui libros foundationis, reddituum et utensilium ecclesie descripsit et plurima alia quae bona temporalia domus concernunt* » (33) ou encore : « *strenuus et diligens praesertim in describendis libris, scripsit enim librum foundationis et alios libros de redditibus et etiam librum de ornamentis et utensilibus ecclesiae* » (34). Le 1<sup>er</sup> juin 1551 (35) il achevait la description de l'église et de son contenu qu'il dédiait au prieur Pierre Mertens. Dans cet opuscule il avait entrepris d'inventorier en tant que *sacrista* et à l'usage de ses successeurs les ornements et accessoires de l'église, de la sacristie et du chapitre : autels, vitraux, vases sacrés, vêtements et ornements liturgiques, vêtements et ornements de la statue de Notre Dame de Grâce, pour en arriver finalement, f<sup>o</sup> 196, au paragraphe intitulé : « *De libris continentibus omnia quae in ecclesia, refectorio, capitulo et misse officio leguntur et cantantur* ». C'est cette liste

(26) P. DE WAL, *Collectaneum...*, t. I, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup>, et t. II, f<sup>o</sup> 78.

(27) P. DE WAL, *Collectaneum...*, t. I, f<sup>o</sup> 8 v<sup>o</sup> et t. II, f<sup>o</sup> 91 v<sup>o</sup>.

(28) P. DE WAL, *Collectaneum...*, t. I, f<sup>o</sup> 11 v<sup>o</sup> et t. II, f<sup>o</sup> 92.

(29) *Lib. fundat.*, f<sup>o</sup> 1 v<sup>o</sup>; KON. BIBL. LA HAYE, Mss 71G25, f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>; M. SOENEN, *Chartr. de Scheut, Monasticon Belge*, p. 1407 et n. 11.

(30) P. DE WAL, *Collectaneum...*, t. II, f<sup>o</sup> 109.

(31) En 1558 il transcrivit et compléta l'histoire de la fondation et des premiers temps de la chartreuse composée par Marcel Voet et continuée par Josse Smets (B.R., Cab. Manuscrits 5764); en septembre 1562, il en rédigea une version néerlandaise (KON. BIBL. LA HAYE, 71G25 : *Historie van het Clooster van de Chartreusen tot Scheut by Brussel geadmitteert in de selve stadt int jaer 1454*; voir M. SOENEN, *Chartr. de Scheut, Monasticon Belge*, p. 1388-1389.

(32) P. DE WAL, *Collectaneum...*, t. II, f<sup>o</sup> 109.

(33) P. DE WAL, *Collectaneum...*, t. II, f<sup>o</sup> 65.

(34) P. DE WAL, *Collectaneum...*, t. I, f<sup>o</sup> 17 v<sup>o</sup>.

(35) KON. BIBL. LA HAYE, Mss 71G25, f<sup>o</sup> 199.

sommaire et ne présentant pas le caractère d'un véritable inventaire mais plutôt d'un aide-mémoire que nous avons jugé utile d'éditer. Nous la publions *in extenso* en ajoutant une numérotation qui en rend la consultation plus commode et en présentant sous chaque intitulé les renseignements découverts à propos de chaque manuscrit. Certains numéros se rapportant à plusieurs ouvrages de nature semblable groupés, on pourra constater que la liste concerne en réalité 65 volumes plus quelques livres de moindre importance non dénombrés.

f° 196

*De libris continentibus omnia que in ecclesia rectorio capitulo et misse officio leguntur et cantantur.*

1. *Primo est quoddam magnum volumen et dicitur prima pars biblie complectens quinque libros Moysi, Josue, Judic., Ruth et Jeremiam prophetam omniaque isto in libro scripta partim in ecclesia partim in rectorio leguntur.*

2. *Secundo est et aliud volumen eiusdem cum primo magnitudinis comprehendens actus apostolorum, epistolas canonicas scilicet Jacobi apostoli unam, Petri apostoli duas, Joannis apostoli tres et Jude apostoli unam, Apocalipsin Joannis apostoli, Regum libros quatuor, Parabolas, Salomonis Sapientie librum, ecclesiasten, ecclesiasticum et Job nuncupaturque secundum biblie volumen et ista omnia partim in ecclesia partim in rectorio leguntur.*

3. *Tertio sequitur tertium biblie volumen continens Thobiam, Judith, Hester, Machabeorum libros duos, Ezechielem prophetam, librum duodecim prophetarum, Esaiam et epistolas Pauli similiter et ista partim in ecclesia partim in rectorio leguntur.*

f° 196 v°

4. *Quartum volumen biblie habet Esdram, Neemiam, duos libros paralipomenon, Daniel et baruch et ista duntaxat in rectorio leguntur.*

Ces manuscrits ont survécu et se trouvent actuellement à la Bibliothèque Royale de Bruxelles (36). Quelques mentions relevées

(36) B.R., Cab. Manuscrits, n<sup>os</sup> 201, 202, 203 et 167. Ces volumes sont décrits par J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque*

dans les sources narratives et les comptes permettent de retracer dans une certaine mesure la genèse de cette entreprise d'envergure (37). Les renseignements que l'on peut ainsi glaner sur les copistes — surtout étrangers à la chartreuse — qui y ont collaboré ne sont pas sans quelque obscurité. Le travail de copie qui a dû être entamé dès 1457 (38) avait été commandé à Gérard de La Brielle qui œuvrait au couvent d'Hérinnes (39). Cependant le tome I<sup>er</sup> (qui semble d'une seule main) porte la mention : *Anno Domini M<sup>o</sup> CCCC<sup>o</sup> LX<sup>o</sup> in vigilia sancti Laurentii finitum fuit opus in domo nostre domine de gratia ordinis Carthusiensis prope Bruxellam* (40). La II<sup>e</sup> partie (41) paraît être écrite de la même main à l'exception de quelques folios. Selon le compte de 1465-1466 un paiement a été fait à Anthonius Block peut-être pour sa contribution à ce volume (42). La III<sup>e</sup> partie (43) a été écrite en partie par maître Otton de Malines, copiste qui a souvent travaillé pour Scheut (44) mais aussi par Anthonius Block de Tolnis (45); ce

Royale de Bruxelles, t. I, Bruxelles, 1901, p. 23, n° 49 et p. 25, n° 55. La quatrième partie de l'ensemble y est décrite à part, comme une « partie de Bible » car son format et son aspect différents ne permettent pas à première vue de la rapprocher des trois autres volumes.

(37) Essentiellement dans l'*Historia Carthusiae Bruxellensis* ou *Liber Fundationis* (B.R., Cab. Manuscrits, n° 5764) et dans les comptes de 1464-1470 (A.G.R., *Arch. eccl. Brabant*, n° 11934) publiés par A. PINCHART, *Comptes des Chartreux de N. D. de Scheut lez Bruxelles relatifs à l'exécution de manuscrits*, dans *Archives des arts, sciences et lettres. Documents inédits*, t. II, Bruxelles, 1863, p. 192-200. Ces renseignements ont été utilisés dans le mémoire de licence cité plus haut de E. PIL, *Het middeleeuws scriptorium en de kloosterbibliotheek der Kartuziers te Scheut bij Brussel* (K.U.L., 1950-1951).

(38) Grâce à un don de 50 florins du Rhin offert par la veuve de Pierre Pot « *pro una nova biblia scribenda* » (*Lib. Fundat.* f° 32).

(39) *Ibidem* : « *conventum fuit cum Gerardo Brilis qui scripsit in domo Capelle... quod scriberet bibliam nostram...* ».

(40) B.R., Cab. Manuscrits, n° 201, f° 228 v°.

(41) B.R., Cab. Manuscrits, n° 202.

(42) A. PINCHART, *Comptes...*, p. 195; compte de 1465-1466 (A.G.R., *Arch. eccl. Br. 11934*, f° 49bis) : « *Anthonio de 1/2 quaterno pro complemento secundi voluminis et 11 1/2 foliis...* ».

(43) B.R., Cab. Manuscrits, n° 203.

(44) Plusieurs paiements en 1464-1465, cf. A. PINCHART, *Comptes...*, p. 194 : « *Tercium volumen Biblie scriptum per magistrum Ottomem continens XXX 1/2 quaternos minus uno folio, solutum est ei diversis vicibus...* » (*Arch. eccl. Br. 11934*, f° 24).

(45) Compte de 1465-1466, cf. A. PINCHART, *Comptes...*, p. 195 : « *Anthonio de Tolnis de XI quaternis in tercio volumine Biblie...* » (A.G.R., *Arch. eccl. Br. 11934*, f° 49 v°).

III<sup>e</sup> volume fut relié à la chartreuse de Zelem (46). Quant à la IV<sup>e</sup> partie (47), elle fut réalisée dans une présentation différente et un format moindre (48) aux frais du religieux Jean van Hecke (49), vraisemblablement à la chartreuse même (50). La Bible en quatre volumes est citée dans le catalogue Luyckx de 1778 (51) et dans l'inventaire dressé lors de la suppression à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (52).

5. *Legenda sanctorum quatuor sunt volumina primum scilicet secundum tertium et quartum.*

La « Légende des saints » en quatre volumes représente une autre grande série, réalisée probablement au cours des années 1464-1468, qui n'a malheureusement pas été retrouvée. On sait que les Chartreux de Scheut avaient emprunté à leurs confrères de Bois-St-Martin le premier volume de la légende des saints afin d'en réaliser la copie (53). D'après les comptes conservés, il semble que le scribe Anthonius Block ait été l'artisan des trois premiers volumes (54). Le quatrième tome par contre était l'œuvre du religieux Jean van Keulen qui a travaillé à la chartreuse même (55). Au

(46) A. PINCHART, *Comptes...*, p. 198, extrait du compte de 1464-1465 : « Arnoldo Wekere portanti pergamenum et reportandi Bibliam ad ligandum versus Diest... Pro vectura tercii voluminis Bible ligati in Zelem ad Bruxellas... » (A.G.R., *Arch. eccl. Br. 11934*, f<sup>o</sup> 25).

(47) B.R., Cab. Manuscrits, n<sup>o</sup> 167.

(48) *Lib. fundat.* f<sup>o</sup> 39 : « ... quartam partem bible que est minor ceteris partibus... ».

(49) B.R., Cab. Manuscrits, n<sup>o</sup> 167, f<sup>o</sup> 152 : « Hoc quartum volumen bible in quo continetur ut in titulo fecit scribi frater Iohannes Hac huius domus monachus et professus cum multis aliis ».

(50) *Lib. fundat.*, f<sup>o</sup> 39 : « ... fecit hic scribi suis expensis multos libros... ».

(51) ARCH. VILLE BRUXELLES, n<sup>o</sup> 1354, f<sup>o</sup> 17 : « Biblia sacra. Mss sur vélin en IV volum. in fol. N 6 ».

(52) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, 72/62, n<sup>o</sup> 1.

(53) A. PINCHART, *Comptes...*, p. 198, compte de 1467-1468 : « cuidam portanti primum volumen Legende Sanctorum de domo Silve pro labore suo... » (A.G.R., *Arch. eccl. Br.*, 11934, f<sup>o</sup> 91 v<sup>o</sup>).

(54) A. PINCHART, *Comptes...*, p. 196, compte de 1466-1467 : « Anthonius Block de tertio volumine Legende... » (A.G.R., *Arch. eccl. Br. 11934*, f<sup>o</sup> 74). Selon des notes prises autrefois par Pinchart dans un « *registrum procuratoris* » disparu et citées par E. PIL (*Op. cit.*, p. 50) les paiements à A. Block auraient débuté en 1464. Le compte de 1464-1465 mentionne déjà un « *Secundum volumen de Sanctis, continens XXIX quaternos* » (A. PINCHART, *Comptes...*, p. 194; A.G.R., *Arch. eccl. Br. 11934*, f<sup>o</sup> 23 v<sup>o</sup>).

(55) *Lib. fundat.*, f<sup>o</sup> 42 : « ... qui scripsit hic pro domo quartum volumen legendarum... ».

XVII<sup>e</sup> siècle, lors des recherches entreprises par les Bollandistes, les Chartreux de Scheut, alors établis à Bruxelles, ne possédaient plus que les deuxième et quatrième parties de ces Légendes qui ne figurent plus ni dans le catalogue Luyckx ni dans l'inventaire datant de la suppression (56).

6. *Est aliud magnum volumen quod dicitur catholicon.*

La « *Summa quae vocatur Catholicon* » (57) de Jean Balbi de Gênes, ouvrage de grammaire et de rhétorique, dictionnaire linguistique et étymologique, n'était pas un livre liturgique à proprement parler. Il se trouvait cependant conservé dans l'église afin que chaque religieux puisse l'utiliser : « ... *catholicon preciosum quod jacet communiter in ecclesia ut omnes monachi habeant usum fructum eius ...* » (58). L'habitude de placer à l'église d'importantes œuvres de consultation se retrouve dans d'autres chartreuses (59). Ce précieux ouvrage fut transcrit aux frais du chartreux Jean van Hecke (60); des mentions dans les comptes de 1464-1465 montrent que le copiste Antoine Block y a travaillé (61) et que le volume a été relié à Zelem à la même époque (62).

7. *Vitaspatrum iacet etiam in ecclesia.*

Cité dans le catalogue du prieur Luyckx : « *Vitae SS Patrum et Heremitarum, Mss sur vélin, in 4<sup>o</sup>-D 5* » (63) ainsi que dans l'inventaire de la suppression : « *Vitae sanctorum patrum. Mss in 4<sup>o</sup> sur vélin* » (64).

8. *Sermones sancti Bernardi tam de sanctis quam de tempore* (65).

Le moine Cornelius de Tolnis qui, venant de Zelem, fut un des fondateurs de la chartreuse anderlechtoise, manifesta une grande

(56) E. PIL, *Op. cit.*, p. 64-65.

(57) *Dict. d'hist. et de géogr. eccl.*, t. VI, Paris, 1932, col. 314.

(58) *Lib. fundat.*, f<sup>o</sup> 39.

(59) Par exemple à Mayence (H. SCHREIBER, *Op. cit.*, p. 48).

(60) *Lib. fundat.*, f<sup>o</sup> 39.

(61) A. PINCHART, *Comptes...*, p. 194 : « *Adhuc Antonio pro dimidio quaterno in Catholicon...* » (A.G.R., *Arch. eccl. Br. 11934*, f<sup>o</sup> 23 v<sup>o</sup>).

(62) A. PINCHART, *Comptes...*, p. 194, compte de 1464-1465 : « *Pro coreo in quo ligatus est Catholicon, II s., Pro vectura asserum in qua ligatus est te Diest, IIII 1/2 d.* » (A.G.R., *Arch. eccl. Br. 11934*, f<sup>o</sup> 24).

(63) ARCH. VILLE BRUXELLES, n<sup>o</sup> 1354, f<sup>o</sup> 179.

(64) A.G.R., *Comité de la Caisse de Religion*, n<sup>o</sup> 72/62, n<sup>o</sup> 19.

(65) Voir aussi *infra* n<sup>o</sup> 11.

activité de copiste (66) et réalisa deux antiphonaires, un missel, un graduel et des *Sermones beati Bernardi* (67).

9. *Nonnulli sermones sancti Augustini ut sunt de verbis domini, ad fratres de heremo et alii diversi.*

10. *Dialogi sancti Gregorii pape, Expositio super cantica canticorum et super Ezechielem homelie uno volumine compactae sunt.*

Parmi les nombreux travaux effectués par le vicaire Jean Biest on relève : « *dialogum Gregorii cum omeliis eiusdem super Ezechielem et super cantica* » (68). Le compte de 1464-1465 mentionne un paiement « *erga Anthonium Bloc pro quadam Expositione secunde partis super cantica quae incipit Favus distillans labia mea* » (69).

11. *Aliud quoque volumen habetui comprehendens diversorum doctorum sermones sancti Bernardi scilicet et Cesarii aliorumque plurium* (70).

12. *Homiliare quoddam antiquum cum residuis tam de tempore quam de sanctis.*

f° 197

13. *Aliud recentius homiliare ex quo leguntur lectiones in ecclesia.*

14. *Aliud preterea homiliare continens Evangelia et sermones de sanctis.*

Quelques mentions d'*homiliaria* dans les textes ne permettent guère d'identifications précises. Nicolas de Haarlem, l'un des chartreux fondateurs, plus tard prieur d'Utrecht, fit parvenir à Scheut un « *omiliare temporale quo adhuc utimur* » (71). Jean van Hecke transcrivit lui-même un « *Homiliare dominicale* » à la fin

(66) *Lib. fundat.*, f° 40 : « ... qui frater Cornelius multa scripsit pro ista domo ».

(67) MIN. AFF. ÉTRANG., Bibl. Service Noblesse, Mss n° 245 (*Liber anniversariorum*), f° 45.

(68) *Lib. fundat.*, f° 38.

(69) A. PINCHART, *Comptes...*, p. 194, A.G.R., *Arch. eccl. Br. 11934*, f° 23 v°.

(70) Voir *supra* n° 8.

(71) *Lib. fundat.*, f° 32 v°-33.

de sa vie (72). Jean Biest produisit entre autres travaux un « *homiliare festivale* » (73).

15. *Antiphonaria sunt septem primus iacet ante priorem mediocris magnitudinis et in eodem choro adhuc alii tres. In sinistro choro etiam tres.*

Les allusions aux antiphonaires ne manquent ni dans les sources narratives ni dans les comptes (74). On a de plus la chance d'en conserver un (75) provenant à coup sûr de la chartreuse, achevé en 1464 et fruit du travail d'Herman Coolsmet de Lochem, portant au f° 251 : *Liber fratrum Carthusiensium domus nostre Domine de Gratia prope Bruxellam quem scripsit et complevit frater Hermannus de Lochem monachus professus ibidem anno dei M° CCCC° LXIII°*. Le compte de 1466-1467 mentionne un paiement au copiste Antoine Block : « *Pro inscriptione ordinarii in parvo Anthiffonario quem scripsit frater Hermannus* » (76). Corneille de Telnis, l'un des fondateurs, parvint durant un séjour de six années (77) à transcrire de nombreux manuscrits et en particulier deux antiphonaires (78); Jean de Bruyne (79) copia de son côté un grand antiphonaire (80). Un autre travailleur zélé, Jean Biest, produisit trois « *maiores antiphonarios* » dont l'un fut terminé en 1482 (81) et dont le troisième n'était pas achevé lors de son décès et fut porté à son terme par Josse Smets (82).

(72) *Lib. fundat.*, f° 39 : « ... homiliare dominicale quod ultimo complevit et pro senio deficiens deteriorem litteram scripsit ut patet in fine eiusdem libri ».

(73) *Lib. fundat.*, f° 38.

(74) Le compte de 1465-1466 mentionne par exemple la reliure d'un grand antiphonaire (A. PINCHART, *Comptes...*, p. 195, A.G.R., *Arch. eccl. Br. 11934*, f° 49bis).

(75) B.R., Cab. Manuscrits, n° 15072; J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue...*, t. I, p. 419, n° 672.

(76) A. PINCHART, *Comptes...*, p. 196; A.G.R., *Arch. eccl. Br. 11934*, f° 74.

(77) *Lib. fundat.*, f° 40.

(78) MIN. AFF. ÉTRANG., Biblioth. Serv. Noblesse, manuscrit n° 245, f° 45.

(79) Profès en 1459.

(80) *Lib. fundat.*, f° 33 v° : « ... quasi implevit unum antiphonarium magnam... ».

(81) *Lib. fundat.*, f° 59 : « ... fuit magnus antiphonarius scriptus per vicarium fratrem Joannem Biest perfectus et positus in ecclesia et deinceps ex eo cantatur a superiore parte chori prioris ».

(82) *Lib. fundat.*, f° 38 v° : « ... sed tertius tamen solum scriptus textualiter ».

16. *Vesperalia sunt septem primum iacet ante priorem et in eodem choro adhuc tria. In sinistro choro tria similiter.*

Deux grands *vesperalia* furent transcrits par le chartreux Jean van Hecke (83).

17. *Psalteria magna sunt duo unum cum hymnis et communi sanctorum cum nota Aliud est impressum minoris magnitudinis quam primum.*

Le zèle de Jean van Hecke se manifesta aussi par la production d'un « *psalterium magnum quod jacet semper in ecclesia in bona fractura* » (84). Au témoignage de Pierre De Wal, ce manuscrit était encore utilisé au XVII<sup>e</sup> siècle (85).

18. *Epistole tam de tempore quam de sanctis cum collectis uno volumine complectuntur.*

19. *Evangelia itidem de tempore et sanctis una sunt compacta* (86).

Guillaume Yserloe, profès de Monnikhuizen, qui vint à Scheut en 1457 et y séjourna deux ans, transcrivit les Évangiles (87); Jean van Hecke copia de son côté les « *evangelia per totum annum ex quo diaconus cantat evangelium in choro* » (88).

20. *Sacerdotis hebdomadarii liber unus.*

21. *Cantoris hebdomadarii similiter unus.*

f<sup>o</sup> 197 v<sup>o</sup>

22. *Missalia sunt sex et hec scripta scilicet in summo altari unum, in secundo unum, in tertio unum, unum in quarto, in quinto unum,*

*est ab eo quia morte preventus reliqua scilicet note et glosa floratis completa sunt per fratrem Judocum discipulum suum etiam postea vicarium ».*

(83) *Lib. fundat.*, f<sup>o</sup> 39 : « ... eodem anno (LXI) ... vestitus fuit magister Joannes Hac promotus in artibus Parisiis Gandensis laicus et secularis et anno sequenti professus... ipsemet in propria persona scripsit ... duo *vesperalia magna* ... ». Jean van Hecke mourut en 1497.

(84) *Ibidem.*

(85) B.R., Cab. Manuscrits, n<sup>os</sup> 7043-7048, *Collectaneum rerum gestarum et eventuum Cartusiae Bruxellensis*, t. I, f<sup>o</sup> 117 : « ... D. Joannes Hac ... qui fecit conscribi plures pretiosos libros et ipsemet conscripsit propria manu *psalterium magnum in ecclesia et ... esse illud quod nunc etiam habemus* ».

(86) Voir aussi *infra* n<sup>o</sup> 29.

(87) *Lib. fundat.*, f<sup>o</sup> 32 : « ... qui scripsit hic *evangelia que leguntur in claustris* ».

(88) *Lib. fundat.*, f<sup>o</sup> 39.

*in capitulo unum multum discrepat huius litera ab aliorum missalium literis iacetque in quinto eo quod raro celebratur in capitulo atque ideo quod quinti altaris proprium missale accomodatum est domino Henrico sacriste sacelli sancte Marie Magdalene. Aliud preterea est missale impressum iacens iuxta sedem sacerdotis in summo altari celebrantis.*

Un certain nombre de mentions de missels apparaissent dans les sources narratives : Corneille Block de Tolnis en avait transcrit un (89); Jean Biest en produisit trois et demi (90) et Jean van Keulen un autre encore (91). Jean Bens, profès de Bruges qui séjourna deux ans à Scheut en qualité d'hôte à partir de 1463, exécuta pendant ce séjour quelques cahiers d'un missel (92).

23. *Martirologium conventuale cum epistolis sancti Pauli apostoli est ligatum.*

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la chartreuse possédait un « *Martyrologium Usuardi* » manuscrit in folio sur parchemin (93) dont les descriptions ne précisent pas s'il était relié avec les lettres de St Paul.

24. *Aliud quoque est martyrologium impressum in minori forma cum vita sancti Brunonis ac aliis quibusdam iacetque in sede sacerdotis.*

25. *Libellus continens quedam dubia circa celebrationem occurrentia aliosque sermones similiter iacet in sede sacerdotis.*

Une « liste des manuscrits trouvés au couvent supprimé des Chartreux à Bruxelles » mentionne sous le n<sup>o</sup> 16 : « *Dubia resoluta in 4<sup>o</sup> mss sur papier* » (94).

26. *Quedam collecta ex statutis et capitula ad horas canonicas legenda parvo libello sunt conscripta et manent in sede sacerdotis.*

27. *Ad usum ecclesie breviarium est unum vetusta impressura.*

(89) *Lib. fundat.*, f<sup>o</sup> 40.

(90) *Lib. fundat.*, f<sup>o</sup> 38 v<sup>o</sup>.

(91) *Lib. fundat.*, f<sup>o</sup> 42.

(92) *Lib. fundat.*, f<sup>o</sup> 40 v<sup>o</sup> : « ... qui incipit hic *missale quod iacet ante altare nostre domine ad aliquos quaternos* ... ».

(93) ARCH. VILLE BRUXELLES, Mss 1354, f<sup>o</sup> 110 (Catalogue Luyckx); AGR., Comité de la Caisse de Religion, n<sup>o</sup> 72/62, n<sup>o</sup> 2; E. PERSOONS, *Handschriften uit Kloosters in de Nederlanden in Wenen*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 1967, p. 102.

(94) A.G.R., Comité de la Caisse de Religion, n<sup>o</sup> 72 62.

f° 198

28. *Liber statutorum nostri ordinis semper in ecclesia manens est unicus.*

La Bibliothèque Royale de Bruxelles possède un volume (95) de statuts achevé le 19 mars 1465 (96) et provenant de la chartreuse de Scheut (97). Le catalogue Luyckx (98) cite au f° 188 : « *Statuta Ordinis cartusiensis — in fol.* ». Il ne peut donc s'agir du volume conservé à la Bibliothèque Royale qui est de petit format (0,183 × 0,13). Les sources signalent d'autre part que Jean van Hecke a transcrit de sa main des *statuta en bastarda littera* (99).

29. *Quatuor evangelistarum evangelia cum statutis Guigonis uno volumine sunt compacta et conscripta* (100).

30. *Gradualia sunt undecim primum iacet ante priorem et in eodem choro adhuc itidem quinque. Et sciendum ista gradualia esse disparis forme nam a capite incipiendo in choro prioris tria priora sunt minora aliis tribus inferius iacentibus. Ita est in choro sinistro cum duobus prioribus et aliis tribus inferioribus.*

A la Bibliothèque Royale de Bruxelles se trouve (101) un graduel terminé le 17 mai 1471, œuvre commune des chartreux anderlechtois Herman de Lochem qui avait transcrit le texte et Jean Biest qui avait noté la partie musicale (102); ce dernier exécuta le même travail dans quatre ou cinq graduels (103). Jean de Blisia qui entra à Scheut en 1456 n'y resta que très peu de temps mais y

(95) B.R., Cab. Manuscrits, n° 10858 (J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue...*, t. VI, p. 161, n° 3847).

(96) *Ibidem*, f° 198 v°.

(97) *Ibidem*, f° 2 : *Liber domus Nostre Domine de Gratia prope Bruxellam ordinis Carthusiensis.*

(98) ARCH. VILLE BRUXELLES, n° 1354.

(99) *Lib. fundat.*, f° 39.

(100) Voir *supra*, n° 19.

(101) B.R., Cab. Manuscrits, IV 86.

(102) *Ibidem*, f° 161 : « *Anno domini M° CCCC° LXXI° XVII° die mensis maii finitum fuit hoc graduale quantum ad scripturam principalem per fratrem Hermannum de Lochem in domo nostre domine de gratia prope Bruxellam ordinis carthusiensis eiusdem domus primum professum sumptum vero ex domo Silve Sancti Martini anno M° CCCC° LVII°. Notatum vero per fratrem Johannem Biest ibidem quintum professum ...* ».

(103) *Lib. fundat.*, f° 38 v°.

réalisa un graduel (104) de même que Corneille Block de Tolnis (105).

31. *Vita sancti Brunonis licet legatur in refectorio non tamen manet in ecclesia sed peregrinatur per cellas estque impressa ligataque cum sancte katherine de senis revelationibus.*

32. *Est insuper libellus continens modus vestiendi recipiendique novitii et alia diversa ex statutis collecta.*

La Bibliothèque Royale de Bruxelles possède (106) un cérémonial sur parchemin considéré comme provenant de la chartreuse de Scheut et comme remontant aux dernières années du xv<sup>e</sup> siècle ou aux premières du xvi<sup>e</sup> siècle. D'autre part le catalogue Luyckx mentionne (107) comme manuscrits in 4° : *Forma recipiendi Novitios* et *Forma idem, sur vélin* et une liste des manuscrits trouvés lors de la suppression de la chartreuse cite sous le n° 7 : *Forma recipiendi novicios. Ms in 4° sur vélin* et sous le n° 26 : *Forma recipiendi novicios in 4°. Ms sur papier* (108).

33. *Reliquie nostre ecclesie sunt scripte in pergameno et istas continens libellus est paucorum foliorum iacetque in armario iuxta corporalia meliora.*

f° 198 v°

34. *Capitularium sermonum liber est unicus et custodit eum vicarius iuxta felicis memorie domini Joannis Meerhout huius domus quarti prioris voluntatem.*

35. *Multi et varii sunt libelli quos pretermisi quia interdum et mutantur portanturque ad cellas nonnunquam etiam aliqui adduntur iuxta voluntatem conventualium. Istorum libellorum quidam sunt vespéralia quidam devotionalia nonnulli autem horas tam de tempore quam de domina continent qui quot sint ignoro ideoque numerum obmitto.*

(104) *Lib. fundat.*, f° 31 v°.

(105) MIN. AFF. ÉTRANG., Biblioth. Serv. Noblesse, mss. 245, f° 45.

(106) B.R., Cab. Manuscrits, n° 1954 (J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue ...*, t. I, n° 410, p. 240-241), 53 feuillets, format 0,245 × 0,17.

(107) ARCH. VILLE BRUXELLES, n° 1354, f° 189.

(108) A.G.R., Comité de la Caisse de Religion, n° 72/62.